



Commission aménagement locaux

## Compte rendu de la réunion du lundi 29 octobre 2018

### 1. Prochaine réunion de la commission aménagement locaux

La prochaine réunion sera proposée très prochainement par mail via un Doodle aux membres du comité.

### 2. Établissement d'un cahier des charges

Il permettra de comprendre quels sont nos besoins pour les aménagements de nos futurs locaux. Nous avons défini que les locaux devaient au min fonctionner pour 1500 membres avec une évolution à 3000 membres. Au delà de cette jauge, il est difficile de prévoir et de prendre en charge maintenant notre évolution. En effet, il faut que l'investissement de départ (travaux, installations diverses...) ne soit pas trop lourd pour démarrer à 1500 membres, mais assez anticipé et accueillir une croissance présumée. Il serait dommage de devoir changer trop tôt de local par manque de place.

Ce cahier des charges comprend avant tout la définition d'**une localisation géographique** du supermarché.

Nous avons établi que la deuxième ceinture semblait une zone cohérence entre le centre-ville et ses pratiques à pied et à vélo (surtout pour les étudiants) et les quartiers sud.

La ligne du tram possède un fort potentiel de mobilité dans le futur et nous imaginons étendre notre zone de recherche de locaux à proximité de son tracé.

Nous souhaitons avoir un regard sur les divers transports en commun qui peuvent aussi constituer un accès privilégié pour tous.

Il semble actuellement évident que l'accès automobile doit être simple et que le projet doit accueillir une surface de parking suffisante (ces besoins seront définis ultérieurement).

Ce cahier des charges doit ensuite transcrire un **organigramme programmatique et spatiale** où les surfaces intérieures et extérieures des différents programmes seront renseignés, ainsi que leur besoins et relations.

Nous allons relancer la Louve et contacter la Cajette pour rentrer en contact avec les coopérateurs ou professionnels qui ont fait leurs organigrammes.

Ce cahier des charges doit prendre en compte les **besoins logistiques** et les échanges entre les diverses plateformes fournisseurs, producteurs et coopératives qui alimenteront le supermarché. En effet, certains emplacements qui seraient propices aux accès des coopérateurs pourraient ne pas l'être pour les camions de livraison. Nous allons nous rapprocher de la coopérative "naturellement paysan" pour se faire aider sur les moyens logistiques nécessaires à l'achalandage (accès, quais, zone de conditionnement, zone de stockage, chambres froides...). A noter qu'une coop renouvelle en moyenne 70x/an son magasin, contre 15x/an en moyenne pour un supermarché classique. Nous étudierons donc nos besoins fournisseurs pour une coop allant de 1500 à 3000 membres.

### 3. Cas de l'ancien Carrefour contact Ave Pierre Sépard

Nous allons relancer nos contacts avec les responsable de l'aménagement futur de ce lieu. Il est probable qu'il soit aménagé bien avant que nous soyons prêts à nous installer. En revanche, les personnes, déjà contactés et enthousiastes envers notre projet, sont dans les secteurs de l'immobilier commercial et des financements d'opérations commerciales. Elles ont exprimé leur soutien possible en conseil et peuvent éventuellement nous orienter vers des locaux appropriés et disponibles. Le cahier des charges dans une forme sommaire est nécessaire pour ces investigations. Leur rencontre va donc permettre en premier temps d'éclaircir une faisabilité pour ce lieu à fort potentiel et/ou d'autres orientations...

#### **4. Renseignements sur des locaux potentiels**

Merci de nous faire parvenir vos découvertes ou suggestions sur des locaux possibles.  
Nous pouvons aller au cadastre pour nous renseigner sur les identités des propriétaires et prendre contact avec eux.  
Je vais prendre contact également avec l'asso le Triporteur qui après des restructurations, pourrait peut-être être intéressé pour nous accueillir.